

Salaires Privé / Public 2009: comparaisons

Mis en ligne 18/02/2012

Ces données sont issues de l'Insee.

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1384

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1381

On présente ici quelques données sur les salaires de 2009 dans le secteur privé et la fonction publique d'Etat. On s'est gardé de comparaisons entre ces secteurs (sauf pour les écarts hommes-femmes) compte-tenu des différences de qualification (poids des enseignants par exemple) et de modalités de structure des rémunérations. On présente aussi des données sur les salaires dans l'économie sociale.

Les salaires du secteur privé et semi-public

Le salaire moyen dans le secteur privé et semi public était de 2 708 € en brut et de 2 042 en net par mois. (Calculs en équivalent temps plein).

Evolution : les salaires nets moyens dans le secteur privé et semi-public a progressé de 1,2%. Cette évolution moyenne se traduit ainsi selon les catégories professionnelles :

	Salaires nets mensuels euros courants	Evolution /2008 euros constants	Effectifs en %
Ensemble	2 708	1,2	100-
Cadres	5 261	- 1,6	17,1
Prof intermédiaires	2 807	0,0	20,5
Employés	1 930	1,1	29,4
Ouvriers	2 009	2,1	32,9

On remarque donc la baisse du salaire des cadres. Cette baisse est due principalement à celle de la part variable, importante pour cette catégorie puisqu'elle représente 15% du salaire en moyenne. Ce sont les cadres du secteur financier qui sont les plus touchés par cette baisse. Mais la hausse du salaire des ouvriers est artificielle dans la mesure où la réduction des emplois a touché plus fortement les ouvriers les moins qualifiés et donc les moins bien payés. Moins nombreux, leur salaire moyen augmente mécaniquement.

L'évolution est aussi différente selon les niveaux de salaires.

Quand on divise la distribution des salaires en déciles, c'est-à-dire en divisant les salaires en tranches de 10% des salariés :

	2009	Evolution en euros constants en %
D1	1 127	2
D2	1 256	2,1
D3	1 373	2,1
D4	1 500	2
D5	1 646	2
D6	1 829	1,9
D7	2 075	2
D8	2 466	2
D9	3 255	1,5
D95	4 202	0,7
D99	7 499	-1,1
Moyenne	2 042	0,9

Lecture : en 2009, 10% des salariés ont un salaire inférieur à 1 127 €, 10% des salariés ont un salaire inférieur à 1 256 €...

On constate alors que ce sont les salaires les plus élevés qui ont connu l'augmentation la plus faible et les 1% des plus hauts salaires ont même connu une baisse.

Les salaires des agents de l'Etat en 2009

En 2009, un agent de la fonction publique d'Etat a perçu en moyenne 2 830 euros. Les salaires bruts et nets ont augmenté entre 2008 et 2009 de 2,1%.

Les primes et rémunérations connexes représentent 16,4% du salaire brut.

10% des agents gagnent moins de 1 569 euros par mois ; 10% gagnent plus de 3 360€ par mois.

Entre 2005 et 2009, ce sont les agents de catégorie B, les non titulaires et les jeunes qui ont bénéficié des hausses les plus rapides.

L'on ne constate pas, comme dans le secteur privé une évolution en pourcentage inférieure pour les cadres, Catégorie A.

	Effectifs en milliers	Salaires annuels nets euros courants
Ensemble	1 615	28 523
Enseignants	963	28 666
Cadres	1 036	
Dont enseignants	902	29 323
Professions intermédiaires	326	25 155
Dont enseignants	61	18 943
Employés ouvriers	253	20 914
Titulaires	1 379	29 397
Cat A	895	32 206
Cat B	268	26 552
Cat C	215	21 268
Non titulaires	236	23 421

Salaires dans l'économie sociale

L'échelle des salaires des 2,3 millions de salariés de l'économie sociale est plus resserrée que dans le secteur privé. L'écart entre les salaires les plus faibles et les salaires les plus élevés est moins important.

L'indicateur de dispersion qui mesure les écarts entre déciles donne en effet

- 2,6 pour les associations
- 2,5 pour les fondations
- 2,8 pour les mutuelles
- 2,7 pour les coopératives
- 2,7 pour l'ensemble économie sociale
- 3,1 pour le secteur privé.

Dans la plupart des professions, les salaires de l'économie sociale sont plus bas que dans le privé, à l'exception de la santé où les salaires sont en moyenne supérieurs de 20 à 30% par rapport au secteur privé et public. Ce sont surtout les salaires des associations, car ceux des coopératives et des mutuelles sont plus proches du secteur privé.

Salaires annuels bruts en équivalent temps plein

	Montant moyen
Associations	26 320
Fondations	31 570
Mutuelles	35 380
Coopératives	35 910
Economie sociale	28 420
Privé	33 710
Public	30 410

Les salaires dans les associations, qui comptent par ailleurs un pourcentage de temps partiel élevé, sont particulièrement faibles dans l'action sociale (garde des personnes âgées) et chez les employés de maison.

Disparité Hommes-Femmes

=>Dans le secteur privé :

	Salaires mensuels nets euros courants	Evolution /2008 euros constants
Hommes	2 221	0,9
Femmes	1 778	1,9

Si le salaire des femmes a progressé davantage que celui des hommes, ce constat est vrai dans toute la hiérarchie salariale, mais davantage pour les salaires les plus élevés. Les salaires des femmes cadres rattrapent plus rapidement ceux des hommes que dans les autres catégories. Toutefois l'écart homme-femmes est de 19,9% en faveur des hommes en moyenne et de 23,4% chez les cadres.

=>Chez les agents de l'Etat

En 2009, les salaires masculins sont supérieurs à ceux des femmes de 17,1%. Cet écart est renforcé par le transfert vers la fonction publique territoriale d'agents en majorité masculins et à bas salaires. Les cadres hommes gagnent en moyenne 23% de plus que les femmes, l'écart pour les professions intermédiaires est de 11,4% et de 7,2% pour les employés et ouvriers. Ces données sont issues de l'Insee.